



Edito

Jacques Salvator

Maire-adjoint - Président du groupe des élu(e)s socialistes et républicains

Une longue marche...

SAMEDI 24 JUIN, la Ville d'Aubervilliers organise une consultation de ses habitants, quelle que soit leur nationalité, sur le droit de vote et d'éligibilité de tous les résidents étrangers aux élections locales.

La République a attendu près de 150 ans avant de permettre aux femmes de voter. Et si le gouvernement du Front Populaire, dont nous fêtons le 70ème anniversaire, nomme trois femmes ministres, le droit de vote ne sera finalement concédé que le 21 avril 1944. La citoyenneté de résidence pour les ressortissants étrangers empreinte une voie semblable.

La revendication figure dans les 110 propositions, et dès le début du septennat de François Mitterrand, des étapes importantes sont franchies : le droit d'association, de participation aux élections professionnelles, de locataires, à la sécurité sociale et enfin au lendemain de la marche pour l'égalité et contre le racisme de décembre 1983, la carte de séjour valable 10 ans. En 1992, le Traité de Maastricht

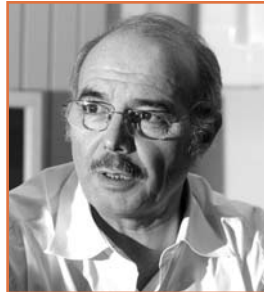


Jacques Salvator lors de la marche pour l'égalité de 1983

instaure une citoyenneté européenne et le droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales aux étrangers ressortissants d'un pays de l'Union.

La gauche aujourd'hui se remobilise. Pour les Socialistes, la motion finale du Congrès du Mans de novembre 2005 prévoit le droit de vote des résidents étrangers et sa ratification par voie référendaire. Les initiatives de Saint-Denis le 26 mars, de Stains le 21 mai, de Blanc Mesnil le 18 juin et d'Aubervilliers le 24 juin s'inscrivent dans cette continuité. Tout progrès de la démocratie réelle est une œuvre de longue haleine qui doit accompagner les prises de conscience de nos concitoyens.

Reconnaître une citoyenneté de résidence, c'est permettre une meilleure adhésion à nos institutions pour des hommes et des femmes dont les parents ont souvent rendus des services signalés à notre pays (parfois au péril de leur vie), c'est renforcer le sentiment d'appartenance envers le pays d'accueil. Le respect des principes et des devoirs républicains réside aussi dans la juste prise en compte de la diversité des identités, et non pas dans la précarisation des conditions de vie des étrangers comme nous le propose Nicolas Sarkozy avec son projet de loi sur l'immigration



s o m m a i r e

- Page 2 **Les délégations de vos élu(e)s**
- Page 3 **Améliorer notre quotidien**
- Page 4 **Initiatives**

Billet d'humeur

"mille feuilles"

Les Albertivillariens constatent dans leurs boîtes aux lettres une augmentation exponentielle de la production de journaux et autres quatre pages : Plaine Commune et ses multiples gazettes, le Conseil général, son magazine et ses nombreuses initiatives "cartonnées".

Mais notre bonne ville participe également à la fabrication de ces mille feuilles pas toujours digestes mais toujours onéreux. Au traditionnel Aubermensuel s'ajoutent ses suppléments, les infos quartier, les tracts et lettres du Maire, le bulletin d'informations pour le personnel communal, le journal de l'OPHLM ... Et dire que le site internet est censé réduire la production de papier !

Face à cette inflation de communication institutionnelle, les nouvelles formes de promotion de certains élus sont également inquiétantes. Elles se présentent sur papier glacé avec force d'encarts publicitaires. Exercice périlleux : faire intervenir des entreprises privées dans le financement du journal d'un élu est à la limite de la loi, le législateur étant en effet intervenu à plusieurs reprises pour couper le "cordon ombilical" entre la politique et les entreprises. L'intérêt de ces publications est très relatif, mais mieux vaut prévenir nos concitoyens... trop de mille feuilles nuit à la santé.

Les Socialistes d'Aubervilliers, les Verts d'Aubervilliers et l'Union des Travailleurs Immigrés Tunisiens (UTIT) d'Aubervilliers vous invitent à un débat sur le thème :

DEMOCRATIE PARTICIPATIVE ET CITOYENNETE DE RESIDENCE

Jeudi 8 juin 2006 A 20h00

salle Cletta et Daniel MAYER. - (local du Parti socialiste) 167 rue André Karman à Aubervilliers

en présence de

- Cristina GARAY - Présidente du Conseil Consultatif des résidents étrangers de Grenoble
- Khédidja BOURCART - Adjointe au Maire Verte de Paris
- Laure MASSON - Conseillère municipale de Grenoble, Présidente d'un Comité de quartier
- Lucile SCHMID - Conseillère Régionale Déléguée d'Ile-de-France
- Alima BOUMEDIENE-THIERY - Sénatrice Verte Paris

CENTRE DE GÉRONTOLOGIE : UNE RESTRUCTURATION ATTENDUE

Bien que dépendant des Hôpitaux de Paris, le Conseil d'administration de la Maison de retraite d'Aubervilliers est présidé par l'Adjointe au maire chargée des personnes âgées, Andrée Cabada-Salazar.

Quel était l'état des lieux en 2001 lorsque vous avez été désignée présidente ?

La nouvelle directrice et moi-même sommes rapidement tombées d'accord sur l'inadaptation des locaux. Le vieillissement et la dépendance nécessitent un cadre de vie et des services beaucoup plus performants. Nous avons décidé de restructurer entièrement les locaux ainsi que les pratiques. Bien sûr, l'entreprise était ambitieuse et il a fallu convaincre la Mairie puis le Conseil Général du bien fondé de cette lourde restructuration.

Aujourd'hui, où en est-on ?

La restructuration a coûté près de 14 millions d'euros financés par le Conseil Régional, le Conseil Général et des emprunts heureusement garantis par la

Ville. Le centre pourra accueillir 105 lits et six personnes en accueil de jour, l'équipement médical sera modernisé (kinésithérapie, balnéothérapie...) et d'autres services désormais indispensables. Les travaux devraient s'achever en juin et l'inauguration aura vraisemblablement lieu à la rentrée. Cette extension sera une bouffée d'oxygène dans un département pauvre en structure de ce type malgré des besoins accrus.

Quel bilan tirez-vous aujourd'hui ?

Je souhaitais remercier la directrice du centre, Madame BARON, et son équipe qui durant plus de deux années ont travaillé dans des conditions difficiles avec des effectifs insuffisants. Nous espérons d'ailleurs pouvoir rapidement compter sur une augmentation significative du

personnel vue l'augmentation de la dépendance des résidents et bien sûr le doublement des surfaces, afin de rendre le meilleur service possible aux Albertivillariens.



Andrée Cabada-Salazar
Maire-Adjointe chargée des personnes âgées

"nous accompagnons les commerçants"

Au cours de l'Assemblée Générale de la Maison du Commerce d'Aubervilliers, Jacqueline Sandt, Conseillère municipale déléguée au Commerce et à l'Artisanat a retracé les grandes lignes de son action.



Jacqueline Sandt

" Préserver le commerce de proximité et la diversité de l'offre commerciale est ma priorité. Pour cela, il est important de veiller à ce que les projets d'aménagement, centre ville, quartier Emile Dubois, 4 Chemins prennent en compte les problématiques du commerce (stationnement, linéaire, restructuration des locaux) et de trouver des enseignes souhaitant s'installer à Aubervilliers. Nous avons ainsi participé au salon international de l'immobilier commercial, le MAPIC

de Cannes. Au quotidien, nous accompagnons des commerçants dans l'embarras, sinistrés par exemple par un incendie en les aidant à se relocaliser pour ne pas perdre leur clientèle.

Mais, le dossier qui me tient le plus à cœur est l'accompagnement à la cession des commerces et entreprises artisanales. Aubervilliers est une des rares villes à organiser une cérémonie de remise de médailles aux commerçants et artisans qui prennent leur retraite. Je me félicite d'avoir initié ces manifestations mais leur nombre nous prouve les changements liés à l'âge des commerçants. Aussi, mettons-nous en œuvre les dispositifs d'aide à la création ou la reprise d'activités en relation avec les chambres de commerce et des métiers et la PFIL. La crise de vocation est inquiétante, en particulier pour les commerces de bouches traditionnels. Aussi, nous aidons à trouver des repreneurs. Une loi promulguée en 2005 permet aux communes de préempter des fonds de commerce, dès que possible nous nous engagerons dans cette voie.(..) "

COOPERATION

La coopération décentralisée est en plein boom mais à Aubervilliers cela fera bientôt 15 ans que les amis de Bouilly, en partenariat étroit avec les associations de migrants présentes ici, soutenus par la municipalité développent des relations privilégiées avec le village de Bouilly au Sud-Est de la Mauritanie. Si le jumelage de nos deux communes est désormais officialisé, il s'est construit patiemment grâce aux relations de confiance et d'amitiés réciproques tissées peu à peu.

Daniel GARNIER, Conseiller municipal en charge du jumelage et membre de l'association Les Amis de Bouilly-Aubervilliers Bouilly Solidaires (ABS) explique en effet l'efficacité de ce type de coopération par la force des relations humaines et la réciprocité des échanges.

La création par les Bouillyens d'un poste de médiateur culturel sur le Landy ou leur implication dans la vie associative albertivillarienne en sont l'illustration.



Daniel Garnier avec un chef de village

Comme il le rappelle, nous nous devons d'aider notre jumelle comme en 2004 après trois invasions de criquets qui avaient détruit les récoltes. Bien évidemment, ce jumelage n'existe que grâce au travail et à la détermination des migrants, des personnes impliquées et le soutien de la municipalité. Toutes les personnes intéressées peuvent bien entendu rejoindre le comité de coopération-ABS, qui par convention avec la municipalité gère ce jumelage et qui remplace l'association des Amis de Bouilly !

protection de la santé

"un moratoire sur l'implantation des antennes-relais "

Le groupe socialiste demande un vrai débat sur l'implantation des antennes de téléphonie mobile à Aubervilliers. **Evelyne Yonnet nous explique pourquoi.**

Pourquoi un débat sur les antennes-relais ?

En travaillant sur cette question, nous avons constaté que nous devons faire face à un phénomène mal connu et aux conséquences mal maîtrisées en terme de santé publique. De plus, en raison des évolutions techniques, les opérateurs vont devoir multiplier les puissances d'émission et multiplier en même temps les risques de nuisances.

Quelles nuisances ?

C'est toute la question ! Le monde scientifique est loin d'être unanime sur les effets des ondes électromagnétiques. Actuellement, les pouvoirs publics et les opérateurs s'appuient sur des études rassurantes*, mais plu-

sieurs équipes de chercheurs ont fait part de leurs très vives inquiétudes, notamment concernant les effets "athermiques" des ondes électromagnétiques. Par ailleurs, les plaintes de riverains se multiplient dans toute la France et il est difficile de croire qu'elles sont toutes infondées.

De quelle manière peut intervenir la municipalité ?

Aux yeux de la justice, le risque sanitaire n'est pas démontré et les villes qui ont souhaité prendre des arrêtés trop contraignants en invoquant le principe de précaution, ont été déboutées par les tribunaux. Cependant, par la négociation avec les opérateurs, des avancées ont

été obtenues par endroits. C'est le cas de la ville de Paris. En négociant fermement une charte avec les trois opérateurs, elle a pu limiter considérablement les puissances d'émission. Pour notre part, nous avons demandé au Maire et au Président de l'OPHLM un moratoire sur les projets d'implantation d'antenne-relais, et bien sûr, un vrai débat municipal sur ce dossier. Il n'est pas question de trancher entre



Evelyne Yonnet
conseillère générale
maire-adjointe chargée de
l'urbanisme et de l'habitat

des querelles d'experts, mais en l'absence d'une réglementation nationale précise, nous devons nous efforcer de limiter les risques. De surcroît, notre demande est totalement cohérente avec la démarche du plan d'aménagement et de développement durable de la ville.

prendre rendez-vous avec
Evelyne Yonnet
Conseillère Générale
d'Aubervilliers

Mairie 01 48 39 52 36
Conseil Général 01 43 93 93 74/92 33
e.yonnet.cg93@wanadoo.fr

* Pour en savoir plus : <http://www.sante.gouv.fr/hm/dossiers/index.htm>

Politique régionale

LOGEMENT POUR TOUS

Fin 2005, Le Conseil Régional d'Ile-de-France a adopté sa nouvelle politique du logement. Adapter la réponse aux besoins des Franciliens, améliorer la qualité de vie des habitants de logement social, instaurer une égalité territoriale et créer de l'emploi, tels sont les objectifs affichés par le Président, Jean-Paul HUCHON.

La réponse aux besoins

82% de logements financés relèveront du logement social et la région incitera les maires à appliquer la loi SRU en modulant ses aides en fonction du

pourcentage de logements sociaux. La région construira des logements pour les jeunes et les personnes en détresse sociale tout en accélérant les réhabilitations des HLM.

Qualité de vie

La Région financera des paraboles collectives et la cablage internet. De plus, le développement durable sera privilégié par la mise en oeuvre des énergies renouvelables, la récupération des eaux de pluies et l'exigence du label haute qualité environnementale.

La politique régionale du logement, c'est 120 000 nouveaux logements sociaux et 120 000 logements réhabilités d'ici 2010.

de nouvelles subventions

- ➔ Le Conseil Régional d'Ile-de-France a voté le 6 avril 2006 une subvention d'un montant de **35 Millions d'Euros** pour le prolongement de la Ligne 12 à Proudhon-Gardinoux. Toujours favorable à ce projet, le Président, Jean-Paul HUCHON a saisi l'opportunité de l'inscrire dans les faits.
- ➔ Solidaire des villes touchées par les évènements intervenus en novembre 2005, la Région a décidé de les aider et de soutenir financièrement les particuliers qui ont vu leurs véhicules endommagés.
- ➔ 500 000 € ont été versés pour l'aménagement d'un terrain pour 80 Roms au 52 rue Saint-Denis.
- ➔ 30490 € à Opéra Bleu, Association pour l'insertion sociale et professionnelle
- ➔ Aide de 9171 € pour l'acquisition d'un véhicule destiné aux transports des personnes à mobilité réduite accueillies à la Maison d'accueil du 43-47 rue Hélène Cochenec.
- ➔ Aide à la réhabilitation du patrimoine locatif social : 257 354 € pour 100 logements, 2 rue Henri Manigard.

COMPRENDRE POUR MIEUX AGIR

L'ampleur des violences urbaines de l'automne 2005 ont surpris beaucoup d'entre nous. Mais si nous avons tous des explications à cette violence, les socialistes ont souhaité aller plus loin pour tenter de saisir les clés de cette révolte des banlieues.

Le 18 janvier, ils ont écouté un sociologue de l'Université Paris VIII, une



B. Vincent, E. Yonnet, J. Salvator et deux de leurs invités : F. Pupponi, maire de Sarcelles et D. Batho, secrétaire nationale du PS

magistrate et l'avocat en charge des dossiers des familles de Clichy-sous-Bois. Puis, ils ont rencontré le 2 mars des professionnels et acteurs de terrains, responsables d'associations, un représentant de la police nationale ainsi que le directeur des services de la Mairie de Clichy-sous-Bois. Si l'analyse des faits a été privilégié lors du premier débat, le deuxième a permis aux intervenants de livrer leurs expériences quotidiennes. François Pupponi, Maire de Sarcelles, Razzie Hammadi, Président du Mouvement des Jeunes Socialistes et Delphine Batho, Secrétaire nationale du Parti Socialiste se sont joints aux élus socialistes Aubervilliersiens pour conclure ces riches débats et esquisser des propositions pour répondre au malaise de nos banlieues.

Un texte a été élaboré par les socialistes d'Aubervilliers et présenté à l'Assemblée générale sur les banlieues qui s'est tenu à Bondy le 25 mars dans le cadre de la préparation du projet du Parti Socialiste.

Les Socialistes animent le débat local

Nous organisons régulièrement des débats ouverts à toutes et à tous. Trois débats sur les violences urbaines ont eu lieu le 18 janvier, 2 mars et 22 mars (v. ci-contre). Nos autres débats :

- ☐ 14 décembre - Logement pour tous : quelles mesures d'urgences" avec Thierry Repentin, Sénateur
- ☐ 21 décembre-12 janvier - Exposition "Histoire et actualité de la laïcité"
- ☐ 11 février - "Passé colonial et identités françaises. Quelles perspectives sociales et politiques pour construire et vivre ensemble" avec AfricaDom et Repères +
- ☐ 17 février - "le contentieux Mayotte" avec le Collectif des Partis de l'opposition en France"
- ☐ 22 février - "Un commerce équitable est-il possible ?" avec l'Association Minga
- ☐ 30 avril - exposition "le Front Populaire"
- ☐ 3 mai - débat sur la sécurité sociale professionnelle avec la CFDT et la CGT.

LES CHEMINS DE L'ABOLITION

Les Socialistes d'Aubervilliers ont célébré la journée de mémoires de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions par un "périple de la mémoire"

DEPART à 7 heures d'Aubervilliers, Samedi 13 mai, pour Emberménil en Lorraine sur les traces de l'Abbé

Grégoire, curé du village élu député aux Etats généraux de 1789 et qui obtint en 1794 l'abolition de l'esclavage.

Après une nuit à Saint-Dié-des-Vosges, le dimanche 14 mai, direction la France-Comté. Visite le matin de la Maison de la négritude et des Droits de l'Homme à Champagny puis du Fort de Joux, où Toussaint Louverture, organisateur de l'insurrection de Saint Domingue (Haïti) en 1791 fut emprisonné et où il décéda le 7 avril 1803.



Le groupe sur les traces de l'Abbé Grégoire et de Toussaint Louverture



Jacques Salvator
Président du groupe
Maire-adjoint
Politique de la ville, jeunesse



Andrée Cabada-Salazar
Maire-adjointe
Personnes âgées, retraités



Bernard Vincent
Maire-adjoint Prévention,
sécurité. Conseiller délégué
de Plaine-Commune



Evelynne Yonnet
Conseillère générale
Maire-adjointe
Urbanisme et habitat



Brahim Hedjem
Maire-adjoint
Economie, emploi,
insertion professionnelle



Jacqueline Sandt
Conseillère municipale déléguée
Commerce et artisanat



Jacques Monzaque
Conseiller municipal
Vice-Pdt de Plaine-Commune



Denise Saulnier
Conseillère municipale



Daniel Garnier
Conseiller municipal



René Ricard
Conseiller municipal

**N'hésitez pas à contacter les élu(e)s socialistes
et républicains d'Aubervilliers**

Hôtel de Ville - 2 rue de la Commune de Paris - 93308 Aubervilliers Cedex
Tél. : 01 48 39 52 36 / 51 26 - E-mail : elus.socialistes@mairie-aubervilliers.fr